



CHSCT de l'AEFE

du 7 avril 2022

Déclaration liminaire de la FSU

En préambule, la FSU tient à rappeler sa solidarité avec les personnels et la communauté scolaire des établissements qui connaissent une crise majeure : en Ukraine bien sûr, en Russie, sans oublier Haïti et l'Éthiopie, mais aussi tous les pays qui subissent les conséquences de la guerre en Ukraine.

Cette liminaire de la FSU, sera dictée par un leitmotiv : encore une fois !

Encore une fois, il a fallu revenir auprès du Secrétaire général pour que les prérogatives des représentants des personnels dans cette instance soient respectées : demandes d'inscription à l'ordre du jour non retenues initialement, questions non traitées entre chaque CHSCT (questions que les représentants des personnels doivent systématiquement ajouter), que les membres des personnels doivent systématiquement ajouter, non transmission du rapport de visite rédigé par l'experte en TMS (troubles musculo-squelettiques)... Il reste d'ailleurs encore un point litigieux. Depuis décembre 2020, la FSU vous alerte sur des dysfonctionnements majeurs au lycée français de Brasilia qui conduisent à des risques psycho-sociaux pour les personnels. La saisine du CHSCT par la Commission HSCT de Brasilia en novembre 2020, jamais présentée en CHSCT, est inscrite aujourd'hui "en information" alors qu'elle devrait être soumise au CHSCT pour "avis".

Encore une fois, les documents obligatoires ne sont toujours pas mis à jour, c'est le cas du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels). La partie concernant Paris ne nous est d'ailleurs pas présentée à ce CHSCT.

Encore une fois, le suivi des questions de CHSCT n'est pas opéré, à une exception près. Concernant les Commissions HSCT locales, vous avez enfin répondu à nos demandes répétées en planifiant le 3 mai un GT spécifique dédié aux Commissions HSCT locales. Il ne saurait toutefois se limiter à l'articulation entre le CHSCT central et les CHSCT locales, mais devra aussi mettre en place des modèles de règlement intérieur et de Registres Santé Sécurité au Travail suite aux recommandations de l'ISST (Inspecteur de santé et de sécurité au travail). En revanche, les absences de suivi, dans le réseau et en Centrale, sont nombreuses. Concentrons-nous par exemple, sur la situation vécue par les personnels de Nantes en termes de conditions de travail. La visite des locaux a véritablement choqué les représentants des personnels. Aucune des recommandations formulées par l'ISST n'a été suivie, et les agent-es de Nantes travaillent dans des conditions qui frisent l'insalubrité pour certain-es, dangereuses pour d'autres, inconfortables pour beaucoup. Ces personnels s'investissent pleinement dans leurs missions au service des autres personnels et pour l'opérateur public. Ils devraient pouvoir le faire dans de dignes conditions.

Encore une fois, la FSU déplore le manque certain de planification, qui a comme conséquence d'alourdir le travail des personnels en centrale et celui des représentants des personnels. Nous déplorons aussi un manque de coordination entre les services pour fixer les dates des GT. Tout ceci conduit à des va et vient constants avec les services qui sont déjà saturés de travail. La FSU le disait déjà au CHSCT de juin 2021 : « *Pour les personnels en Centrale comme pour les représentants des personnels, il faut un vrai travail de planification, de priorisation et de suivi de la part du Secrétariat général.* »

Encore une fois, la FSU alerte l'Agence concernant les conditions de vie dans les pays qui, loin de s'améliorer, se dégradent. Encore plus chaque année, la nécessité de souffler hors du pays s'impose partout mais singulièrement en Asie et en Amérique latine où les personnels rencontrent de grandes difficultés pour revenir en France. En particulier en Chine, les personnels réclament une réponse précise à leurs interrogations concernant les congés à venir. Lors du CHSCT de décembre, la FSU réclamait déjà de l'anticipation. Certes, personne ne peut savoir quelles seront les conditions sanitaires et de transport dans les mois à venir, mais des mesures peuvent néanmoins être mises en place dès à présent : reconduction de la prise en charge des frais de quatorzaine en l'étendant aux personnels recrutés locaux, adaptation des calendriers et/ou mise en place de l'EAD pour tenir compte des éventuelles quarantaines ...

Encore une fois, à l'étranger comme en Centrale les personnels sont épuisés. La période anxiogène que nous traversons, accentue cette pression au travail. Ne pas en tenir compte, c'est participer à l'angoisse, au stress déjà bien présent. C'est aussi, en centrale, alourdir à la dernière minute le travail des personnels.

Comme le disait Émile de Girardin en 1852 : « *Gouverner, c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte.* »

